CONSEIL ED CLESCO DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017 9H

19 présents + 1 procuration

- Dates clefs à retenir concernant les activités de l'ED pour 2017-2018:
 - ❖ Journée de rentrée : lundi 23 octobre matin : info générales activités ED à partir de 9h 30 suivi d'un buffet puis présentation des équipes de recherche l'aprèsmidi avec posters
 - Conférence Inaugurale de rentrée sur les Instances de la Recherche présentée par MC Jaillet le mercredi 15 novembre à 14 heures en amphi F417
 - ❖ Commission des thèses (ex-commission des dérogations) constituée par le bureau de l'ED se réunira 2 fois : les lundi 9 octobre et 20 novembre de 14 à 16 heures
 - ❖ Journée Internationale CLESCO: vendredi 23 février 2018
 - Prochain conseils ED CLESCO lundi 15 janvier 2018 9h30-12h30
 - + Auditions CDU: lundi 9 juillet 8h30-18H Conseil ED CLESCO: lundi 15 janvier 2018 9h30-12h30
 - ❖ Date limite dépôt dossier candidature CDU : mardi 3 juillet 2018 à midi à la DED
 - ❖ Date limite soutenance mémoire Master 2 : mardi 26 juin 2018
 - Présentation ED CLESCO aux étudiants de Master 2 : lundi 13 novembre 2017 de de14à 16 h en D 29
 - ❖ Présentation CIFRE: lundi 4 décembre de 14 à17 h en amphi F417
 - ❖ Comités suivi –bilan parcours doctoral, points sur formations, après thèse ... Obligatoire pour tous les doctorants pour réinscription en 3ème année, ajustement des dates possible – A ne pas confondre avec les comités de thèse
- ➤ **Bilan** sur la nouvelle procédure d'attribution des CDU votée lors du conseil de l'ED du 30 janvier 2017 : rappel sur la base de 7 attributions de CDU Commission ad hoc-
 - > Bilan dans l'ensemble **positif** mais quelques précisions :

l'information a été diffusée,

la suppléance concerne l'ensemble de la session,

les notes M2 est un critère difficile à évaluer.

Débat sur ce dernier point : le principe sur un rapport d'une page à rédiger par les directeurs de laboratoire peut aider à apprécier la candidature, aussi l'avis de l'unité de recherche pourrait-il remplacer les notes ? ou faut-il garder les notes et les

transformer selon un barème commun à toutes les disciplines afin d'éviter la différence de notation entre disciplines ?

Utilisation du classement à l'obtention du Master 2 ? Mais attention le classement n'est pas disponible au moment de la réunion !

Proposition de la suppression du critère des notes M2 mais ce critère sera quand même pris en compte dans l'avis du rapport rédigé par les directeurs donc en conclusion : 4 critères retenus : la qualité scientifique du projet soutenu par le rapport des directeurs, la qualité de la présentation orale, la capacité à répondre aux questions et la trajectoire et du projet professionnel du candidat.

Chaque critère pondéré à 25 % et selon notes sous le format A - B - C - D appliqué par chaque directeur.

 Discussion sur le nombre de candidats à présenter pour l'année à venir : 16 maximum

Rappel: N-1:

LCPI: 1 CLLE: 5 EFTS: 3

Octogone Lordat: 2

LPS-DT: 2 CERPPS: 2

La directrice de l'ED propose que LCPI puisse présenter 2 candidats au maximum à la vue du nombre d'HDR en augmentation. Voté à l'unanimité.

Pour information: 22 CDU UT2J + 2 CDU COMUE-Région

Dossier recrutement CDU ANR: CLLE équipe LTC-LAAS: suite appel candidatures: 11 dossiers reçus— 4 retenus dont 1 qui ne s'est pas présenté.

Retenue: Kathleen Belhassein

Dossier présenté par Hélène Giraudo

Voté à l'unanimité.

Formations Obligatoires :

La directrice de l'ED propose que les 3 formations suivantes deviennent obligatoires :

- Dépôt de la thèse pour les 3èmes années 3 h - Recherche bibliographique $\mathbf{1}^{\text{ère}}$ année 3h- Ethique 1 jour-

Nouveauté cette année au vue du nombre exponentiel de demandes de formations et des difficultés de l'ED à payer, il a été voté en conseil de l'EDT la somme forfaitaire

maximale de 5 600 euros attribuée à l'ED CLESCO ce qui à titre indicatif, correspond à la moitié du budget de l'ED CLESCO.

Voté à l'unanimité.

La séance est levée à 12h05.